



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE
ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 31 juillet 2026

L'État finalise la cession à la Caisse des Dépôts de ATMB (Autoroutes et tunnel du Mont-Blanc) et SFTRF (Société française du tunnel routier du Fréjus)

Roland Lescure, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique a signé, ce jour, l'arrêté permettant de réaliser les cessions à la Caisse des Dépôts de Autoroutes et tunnel du Mont-Blanc (ATMB) et Société française du tunnel routier du Fréjus (SFTRF), sociétés concessionnaires respectivement des tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus ainsi que de leurs accès autoroutiers.

Le produit de ces cessions s'élève à environ 1,5 Md€.

Annoncées en mai 2026, ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la revue stratégique du portefeuille de l'Agence des participations de l'État (APE), menée en 2025. Après la cession de la Société pour le logement intermédiaire (SLI) le 29 juin 2026, elles parachèvent la réorganisation des participations concernées entre l'État et la Caisse des Dépôts, afin de mieux répartir les rôles entre les deux grands actionnaires publics.

Cette réorganisation permet à l'APE de disposer de ressources nouvelles pour financer ses opérations et poursuivre ses investissements dans les entreprises stratégiques pour la souveraineté industrielle, énergétique et numérique ainsi que pour la sécurité nationale.

Les cessions d'ATMB et de SFTRF permettront à la Caisse des Dépôts de renforcer son action en faveur des infrastructures et du développement des territoires, notamment dans le massif alpin. Elles confortent son rôle d'investisseur public de long terme et prolongent ses engagements dans les grandes infrastructures françaises ainsi que dans le cadre de son programme « Territoires de montagne ».

Roland LESCURE, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, se félicite :

« Dans un contexte international marqué par des tensions croissantes, la France a besoin que l'État actionnaire continue de se déployer en privilégiant les actifs qui concourent directement à notre souveraineté, comme il l'a fait depuis quelques années à travers plusieurs opérations emblématiques. C'est aussi le sens de cet accord avec la Caisse des Dépôts : confier à la Caisse des actifs pour lesquels elle est la mieux placée pour donner à l'État actionnaire les moyens de renforcer son action ».

OLIVIER SICHEL, directeur général du groupe Caisse des Dépôts indique :

« Avec l'acquisition des Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc et de la Société Française du Tunnel Routier du Fréjus, la Caisse des Dépôts renforce son engagement dans les infrastructures stratégiques françaises et européennes. Cette opération s'inscrit pleinement dans notre mission historique d'actionnaire de long terme, au service de l'intérêt général, des territoires et des collectivités locales, et en soutien de la compétitivité et de la souveraineté de notre pays. »

Contacts presse :

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique de France :

Cabinet de Roland Lescure : presse.mefisien@cabinets.finances.gouv.fr

Bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 – presse.bercy@finances.gouv.fr

Groupe Caisse des Dépôts :

Nathalie Police – nathalie.police@caissedesdepots.fr – 06 07 58 65 19

Antoine Pacquier – antoine.pacquier@caissedesdepots.fr – 06 86 42 69 58